

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

**LUNDI
29 AOÛT 2018
2018-08-29**

Session spéciale du Conseil municipal tenue le 29 août 2018 à 18 heures 30, à la Mairie sise au 65, rue Lessard.

SONT PRÉSENTS :
Monsieur Martin Rondeau, Maire
Monsieur Luc Ayotte, siège # 1
Madame Nicole Beausoleil, siège # 2
Madame Annie Bélanger, siège # 3
Monsieur Pierre-Michel Gadoury, siège # 4
Monsieur Sylvain Roberge, siège # 5
Monsieur Luc Lefebvre, siège # 6

EST AUSSI PRÉSENTE :
Monsieur Philippe Morin, directeur général
et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR MARTIN RONDEAU**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **APPEL OFFRE PUBLIC SEAO (PETITE-MONTAGNE, CURÉ-BERNÈCHE, FERNAND-COMPTOIS)**
5. **APPEL OFFRE PUBLIC SEAO (BELLE-MONTAGNE)**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES**
7. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

2018-278

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE BÉLANGER
ET RÉSOLU :*

D'ADOPTER le présent ordre du jour;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-279

4. **APPEL OFFRE PUBLIC SEAO (PETITE-MONTAGNE, CURÉ-BERNÈCHE, FERNAND-COMPTOIS)** (X-0027)

CONSIDÉRANT la priorisation des travaux routiers 2018 effectuée par le service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE les rues Petite-Montagne, Curé-Bernèche et Fernand-Comptois ont été ciblées comme étant prioritaires;

CONSIDÉRANT le devis émis par GBI Services d'ingénierie ;

CONSIDÉRANT l'estimé budgétaire déposé par le service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion contractuelle présentement en vigueur de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SYLVAIN ROBERGE

ET RÉSOLU :

D'ENVOYER des demandes de soumissions publiques par le biais du Système d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO);

DE MANDATRER le directeur général, conformément à la Politique de gestion contractuelle, à recevoir et étudier les soumissions reçues à l'aide du comité qu'il aura formé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-280

5. **APPEL OFFRE PUBLIC SEAO (BELLE-MONTAGNE)** (X-0028)

CONSIDÉRANT la priorisation des travaux routiers 2018 effectuée par le service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE le tronçon visé du chemin de la Belle-Montagne a été ciblé comme étant prioritaire;

CONSIDÉRANT le devis préparé par le service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT l'estimé budgétaire déposé par le service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT la Politique de gestion contractuelle présentement en vigueur de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SYLVAIN ROBERGE

ET RÉSOLU :

D'ENVOYER des demandes de soumissions publiques par le biais du Système d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO);

DE MANDATRER le directeur général, conformément à la Politique de gestion contractuelle, à recevoir et étudier les soumissions reçues à l'aide du comité qu'il aura formé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-281

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-MICHEL GADOURY

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 18h52

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Martin Rondeau, Maire

Philippe Morin, d.g

« Je, Martin Rondeau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».
